

Communiqué de presse
Mercredi 25 novembre 2020

Le Concert Spirituel dirigé par Hervé Niquet Lauréat de l'édition 2020 du Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral

Excellence et inventivité pour interpréter et partager la musique française



Le Concert Spirituel © MYOP / Pierre Hybre

>> Le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral, décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts, distingue depuis 30 ans les chœurs et maîtrises qui font la renommée de l'art choral français. Il est une référence pour la reconnaissance et l'encouragement du chant choral.

Après une édition 2019 consacrée aux maîtrises et chœurs d'enfants qui a récompensé *La Maîtrise de l'Opéra de Lyon* (dirigée par Karine Locatelli), l'édition 2020 est consacrée aux chœurs professionnels.

>> Le jury, réuni en juin sous la présidence de Thierry Escaich, a choisi de récompenser Le Concert Spirituel parmi la trentaine de candidatures reçues. La pureté stylistique des interprétations baroques du Concert Spirituel, l'engagement de son directeur artistique, sa force de conviction musicale mais aussi l'exigence engagée par l'ensemble au profit d'autres types de musiques (romantiques, contemporaines...) ont convaincu le jury.

LE CONCERT SPIRITUEL

À la re-découverte du patrimoine oublié

À plus de 30 ans, Le Concert Spirituel est aujourd'hui l'un des plus prestigieux chœurs européens, invité chaque année au Théâtre des Champs-Élysées, à la Philharmonie de Paris et au Château de Versailles, ainsi que dans les plus grandes salles internationales. À l'origine de projets ambitieux et originaux depuis sa fondation en 1987 par Hervé Niquet, le chœur s'est spécialisé dans l'interprétation de la musique sacrée française (*Requiem* de Bouteiller, pièces de Benevolo, *Requiem* de Plantade ou Martini, etc.) et la redécouverte d'un patrimoine oublié (*Andromaque* de Grétry, *Callirhoé* de Destouches, *Sémélé* de Marais, *Le Carnaval de Venise* de Campra, *Les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour* de Rameau ou *Persée* version de 1770 de Lully).

Largement récompensé pour ses productions et enregistrements - Edison Award, Echo Klassik Award ou Grand Prix de l'Académie Charles Cros, Le Concert Spirituel enregistre exclusivement chez Alpha Classics (dernièrement la *Messe solennelle* de Berlioz récompensée pour son chœur d'un German Record Critics Award et *Armide* de Lully version 1778 avec Véronique Gens).

Le Concert Spirituel s'implique dans de nombreuses opérations de sensibilisation et de transmission auprès des publics avec des initiatives telles que : des ateliers-opéras sur-mesure à destination des scolaires, des concerts participatifs avec amateurs et spectateurs, « la Pépinière » un programme de formation et d'insertion professionnelle avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris, ou encore le partenariat avec Château de Versailles Spectacles et l'Hôpital Necker (AP-HP) pour la réalisation d'interventions musicales auprès des enfants malades.

Ces aventures musicales ont été l'occasion de défendre un rapport original à la musique (avec des collaborations telles que Shirley et Dino ou Christian Schiaretti) et de montrer la grande diversité de ses programmes aux expériences sonores et chorales uniques.

HERVÉ NIQUET

Tout à la fois claveciniste, chanteur, chef de chœur et chef d'orchestre, Hervé Niquet est l'une des personnalités musicales les plus inventives, reconnu notamment comme un spécialiste éminent du répertoire français, de l'ère baroque à Claude Debussy. Le Concert Spirituel, qu'il crée en 1987, s'est imposé comme une référence incontournable. Postulant qu'il n'y a qu'une musique française sans aucune rupture, Hervé Niquet dirige de grands orchestres et chœurs internationaux avec lesquels il explore les répertoires du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

La création du **Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral** en 1989 constitue l'une des premières initiatives de la Fondation Bettencourt Schueller. Elle résulte d'une volonté partagée de la Fondation et de l'Académie des beaux-arts d'encourager les maîtrises et les chœurs professionnels français et de contribuer au développement et au rayonnement de cette discipline artistique exceptionnelle.

Attachée à cette pratique artistique en raison des valeurs qu'elle porte - l'épanouissement personnel, la maîtrise d'une technique partagée en groupe, l'exemplarité de performances collectives, la beauté d'un répertoire trop souvent méconnu ou encore les bienfaits de la musique pour notre société - la Fondation a doté le Prix de 50 000 euros et le complète par un accompagnement pouvant aller jusqu'à 100 000 euros pour la mise en œuvre d'un projet de développement.

LE JURY 2020

Thierry Escaich, Président du jury, compositeur, organiste et membre de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts

Régis Campo, Auteur-compositeur et membre de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts

Gilbert Amy, Compositeur, chef d'orchestre, membre de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts

Sofi Jeannin, Directrice musicale de la Maîtrise de Radio France et directrice du chœur de la BBC (BBC Singers)

Ruth Mackenzie, Ancienne directrice artistique du Théâtre du Châtelet

Laurence Equilbey, Chef d'orchestre, directrice musicale d'Accentus et d'Insula Orchestra

Laurent Bayle, Directeur général de la Philharmonie de Paris

Jérémy Rhorer, Compositeur et chef d'orchestre du Cercle de l'Harmonie

L'ÉDITION 2021

Ouverture des candidatures : 10 décembre 2020

Clôture des appels à candidatures : 6 avril 2021

Dotation 50 000 €

Possibilité d'accompagnement jusqu'à 100 000 €

Édition consacrée aux maîtrises et chœurs d'enfants

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies qui forment l'Institut de France ; elle encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, elle est constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, réunissant soixante-trois membres répartis au sein de neuf sections artistiques : peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie.

Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, est secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1er février 2017. Jean Anguera, membre de la section de sculpture et Alain-Charles Perrot, membre de la section d'architecture, ont été élus respectivement président et vice-président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2020.

LA FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER

Donnons des ailes aux talents

La Fondation Bettencourt Schueller s'applique à incarner la volonté d'une famille, animée par l'esprit d'entreprendre et la conscience de son rôle social, de révéler les talents et de les aider à aller plus loin.

Elle consacre son temps et son énergie à choisir, accompagner et valoriser des personnes qui imaginent aujourd'hui le monde de demain, dans trois domaines qui contribuent concrètement au bien commun : les sciences de la vie, les arts et la solidarité.

Fidèle à son esprit philanthropique, elle décerne des prix et soutient des projets par des dons et un accompagnement très personnalisé.

Depuis sa création à la fin des années 1980, elle a récompensé 590 lauréats de ses prix et soutenu plus de 1000 projets portés par de talentueuses personnalités, équipes, associations et organisations.

 fondationbettencourtschueller
#talentfondationbettencourt

Contact médias et communication

l'art en plus

01 45 53 62 74

Virginie Burnet / Amandine Legrand

a.legrand@lartenplus.com

Contact Fondation Bettencourt Schueller

chantchoral@fondationbs.org

fondationbs.org

Contact Académie des beaux-arts

com@academiedesbeauxarts.fr

academiedesbeauxarts.fr